

CAHIER DES CHARGES REFONTE DU SITE INTERNET VILLE DE PRILLY



10.07.2025

SOMMAIRE

1. NOUVEAU SITE INTERNET.....	3
2. LA VILLE DE PRILLY.....	3
3. L'ADMINISTRATION COMMUNALE	4
4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET FONCTIONNELLES.....	5
4.1 SÉCURITÉ	5
4.2 CMS ET HÉBERGEMENT.....	5
4.3 ACCESSIBILITÉ ET COMPATIBILITÉ	5
5. MODULES ET OUTILS	6
6. UX / UI ET IDENTITÉ GRAPHIQUE	6
7. RÉFÉRENCEMENT NATUREL	6
8. OPTIONS À CHIFFRER SÉPARÉMENT	7
8.1 Application mobile	7
8.2 Intranet.....	7
8.3 Maintenance	7
9. CRITÈRES DE SÉLECTION	7
10. PLANNING ET DÉLAIS.....	7
11. CONTACTS.....	8

1. NOUVEAU SITE INTERNET

La ville de Prilly fait appel à vos services dans le cadre de la refonte complète de son site Internet officiel. L'objectif est de concevoir une plateforme digitale moderne, fluide, rapide, ergonomique et évolutive.

Le futur site devra offrir une navigation intuitive, une expérience utilisateur optimale et une visibilité claire des prestations communales, tout en respectant les standards les plus exigeants en matière d'accessibilité, de sécurité et de compatibilité multi-supports.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de renforcer la communication entre l'administration communale et la population prillérane. Il doit faciliter l'accès aux informations, la réalisation de démarches en ligne, ainsi que l'interaction avec nos services.

Consciente de la richesse du tissu local et de ce que peut offrir le web, la ville de Prilly souhaite laisser une large place à la créativité des agences, tant sur le plan technique, que sur le plan communicationnel. Nous attendons donc des propositions différenciantes qui traduisent visuellement et fonctionnellement l'identité de notre commune. Il est cependant à noter que notre stratégie de marque et l'identité qui en découlera, sont vouées à évoluer dans un futur proche.

2. LA VILLE DE PRILLY

Située au cœur de l'agglomération lausannoise, la ville de Prilly est une commune dynamique, vivante et en constante évolution. Forte de plus de 13'000 habitantes, elle occupe une position stratégique à la croisée des axes économiques et sociaux de la région lausannoise. Ce positionnement privilégié contribue à faire de Prilly un lieu de vie particulièrement attractif, tant pour les familles que pour les entreprises.

En pleine mutation urbaine, elle développe une vision ambitieuse de la ville de demain, fondée sur un aménagement maîtrisé du territoire, la transition écologique et la cohésion sociale. Grâce à une offre de services publics variée, accessible et de qualité, elle répond aux besoins d'une population multiculturelle et intergénérationnelle, en constante évolution.

Ville à taille humaine et tournée vers l'avenir, Prilly investit de manière proactive dans les infrastructures, la mobilité douce, les espaces verts, la jeunesse, la culture et le sport. Elle favorise une gouvernance moderne, inclusive et transparente, portée par la volonté de servir l'intérêt général, de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer le vivre-ensemble.

Les valeurs fondamentales de la ville de Prilly sont les suivantes :

- **Diversité** : Prilly valorise la richesse humaine et culturelle de ses habitantes. Elle encourage le respect des différences, la reconnaissance de tous les parcours de vie et la participation active de chacune à la vie collective.
- **Inclusivité** : La ville place l'égalité des chances et l'accessibilité au cœur de ses politiques. Elle œuvre pour que chaque personne, quel que soit son âge, son origine, son genre ou sa situation, puisse trouver sa place.

- **Modernité** : Résolument tournée vers l'avenir, la Ville privilégie des solutions intelligentes et durables, investit dans un développement urbanistique maîtrisé et anticipe les besoins d'une société en constante mutation. Elle modernise ses services pour offrir une administration agile, efficace et réactive.
- **Unité** : Prilly cultive un fort sentiment d'appartenance et de solidarité. Elle s'attache à créer des liens entre les quartiers, les générations et les communautés, dans un esprit de respect, de dialogue et de vivre-ensemble.

3. L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La ville de Prilly dispose d'une organisation administrative structurée en 12 services, travaillant en synergie pour offrir des prestations adaptées et efficaces aux citoyen·nes. Le nouveau site Internet devra représenter de manière cohérente ces services, tout en facilitant la mise en valeur de leurs prestations et l'accès aux démarches associées. Cependant, nous souhaitons que le site ne soit pas structuré selon les services, mais selon une logique de recherche de l'utilisateur.

Les 12 services communaux sont :

- Greffe
- Informatique
- Ressources humaines
- Urbanisme et constructions
- Jeunesse, sport et cohésion sociale
- Culture et intégration
- Enfance
- Énergie et environnement
- Finances
- Domaines et bâtiments
- Exploitation et gérance
- Infrastructures et espaces publics

Le futur site devra permettre une meilleure visibilité des missions de chaque service, tout en étant profondément imprégné des valeurs de l'administration communale. Celles-ci guident l'action publique au quotidien et constituent un socle éthique incontournable dans la relation avec les habitant·es, les partenaires et les collaborateur·trices :

- **Engagement** : À Prilly, chaque action est menée avec constance, responsabilité et détermination. La Municipalité s'engage dans la durée pour construire une ville durable et répondre de manière concrète aux besoins de la population.
- **Respect** : Dans un climat de bienveillance, l'administration cultive l'écoute, l'ouverture et la tolérance. Le respect mutuel est au cœur des interactions sociales comme professionnelles.
- **Intégrité** : L'honnêteté, la transparence et l'équité gouvernent toutes les démarches de la Commune. Le site devra refléter cette rigueur éthique, notamment dans la clarté des informations transmises.

- **Confiance** : Les liens entre les institutions et les citoyennes et citoyens reposent sur une confiance réciproque, alimentée par la transparence, la sécurité numérique et la réactivité.
- **Service** : L'administration se veut accessible, efficace et orientée vers les besoins réels de la population. Le site devra renforcer l'approche servicielle par des outils simples, pratiques et interactifs.

4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET FONCTIONNELLES

4.1 SÉCURITÉ

Le site devra répondre aux standards actuels de sécurité, notamment :

- Chiffrement HTTPS via certificat SSL/TLS
- Site conforme avec la LPrD
- Journalisation des activités effectuées sur le site (partie administration)
- Gestion des cookies conforme à la législation suisse
- Protection contre les attaques courantes
- Gestion des rôles et des autorisations (ségrégation des accès par rôle et par site)
- Livraison du site avec les dernières mises à jour de sécurité

4.2 CMS ET HÉBERGEMENT

- Utilisation d'un CMS open source
- Architecture modulaire et évolutive
- Le site actuel est hébergé chez Infomaniak, situation que nous souhaitons maintenir, mais nous sommes ouverts à d'autres propositions d'hébergement en Suisse
- Intégration du guichet virtuel eAdmin (déjà en cours de déploiement)
- Le service Informatique de la Ville de Prilly devra être autonome pour des tâches d'administration et de maintenance (mises à niveau du CMS, éditions de certains contenus, etc.)
- Sauvegardes du site et de la base de données

4.3 ACCESSIBILITÉ ET COMPATIBILITÉ

- Conforme aux standards WCAG
- Interface entièrement responsive (desktop, tablette, smartphone)
- Si possible : mode contraste élevé, taille des polices réglable, navigation clavier, textes alternatifs
- Intégration d'un module de traduction multilingue
- Mise en place d'un fil de navigation permettant de savoir où l'on se situe dans l'arborescence du site (voir montreux.ch par exemple)

5. MODULES ET OUTILS

Le site devra intégrer ou permettre l'ajout facile des modules suivants :

- Agenda
- Actualités dynamiques
- Espace presse avec téléchargements, archives et galeries médias
- Pop-up personnalisable (alertes, événements...)
- Générateur de formulaires avancés utilisables par chaque service
- FAQ contextuelles sur certaines pages
- Moteur de recherche indexé et intelligent
- Système d'abonnement à des newsletters
- Lecteur de documents (procès-verbaux du conseil communal par exemple)
- Système de réservation de locaux (voir www.prilly.ch/location/refuge)
- Système d'achat en ligne (voir www.prilly.ch/prilly-piscine)

6. UX / UI ET IDENTITÉ GRAPHIQUE

Le site web devra respecter les demandes suivantes :

- Interface moderne, claire et différenciante
- Respect de la charte graphique de la Ville tout en anticipant sa potentielle évolution
- Hiérarchisation de l'information et blocs modulaires sur la page d'accueil
- Menu en survol avec déploiement clair (voir aubonne.ch par exemple)
- Mise en valeur des valeurs de la Ville dans le design global
- Architecture centrée sur les besoins des usagers, avec réduction du nombre de pages et du nombre de clics pour accéder à l'information
- Animation légère (voire inexistante), transitions fluides, icônes intuitives

7. RÉFÉRENCEMENT NATUREL

Le nouveau site Internet devra impérativement être optimisé pour le référencement naturel, afin d'assurer une visibilité maximale sur les moteurs de recherche, notamment Google, principal point d'entrée de nos visiteureuses.

Les exigences sont les suivantes :

- Structure HTML optimisée
- Hiérarchisation sémantique claire des contenus (titres, sous-titres, paragraphes) permettant une lecture fluide par les moteurs de recherche
- Vitesse de chargement rapide, validée par des outils tels que Google PageSpeed Insights
- Contenu rédactionnel de qualité, facilement indexable à développer de manière conjointe
- Sitemap XML et fichier robots.txt générés automatiquement
- Intégration d'outils de suivi/statistiques respectant la LPrD
- Accessibilité SEO : le site doit être conforme aux normes d'accessibilité sans compromettre son indexation
- Stockage et structure documentaire simple et optimisée

8. OPTIONS À CHIFFRER SÉPARÉMENT

Nous vous prions d'inclure dans les trois options suivantes de manière distincte dans votre offre :

8.1 Application mobile

- Fonctionnalités : actualités, agenda, notifications, infos pratiques, avis de travaux et toute autre fonctionnalité qui vous paraîtrait pertinente
- Les contenus tels que les actualités ou l'agenda devront être directement liés au site Internet

8.2 Intranet

- Fonctionnalités : actualités, agenda, annonces, documents et toute autre fonctionnalité qui vous paraîtrait pertinente

8.3 Maintenance

- Maintenance corrective et évolutive annuelle, assistance, mises à jour, sauvegardes, etc.

9. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Montant total en CHF (30%)
- Expérience avec des collectivités publiques (20%)
- Qualité de l'approche UX/UI (20%)
- Références de projets similaires (15%)
- Capacité technique et organisation de la gestion de projet (15%)

10. PLANNING ET DÉLAIS

Vous êtes invités à proposer un planning détaillé comprenant les phases suivantes :

- Workshops, séances de planification
- Prototypage, maquettes, architecture
- Développement, intégration
- Test
- Mise en ligne
- Formation et transfert de compétences
- Hypercare

Selon les thématiques, le prestataire retenu devra participer au comité de pilotage du projet.

Le retroplanning peut directement inclure les options (points 8.1 et 8.2) ou celles-ci peuvent être planifiées séparément.

Le délai de remise des offres est fixé au 7 août 2025. Le démarrage du projet est prévu dès l'adjudication et la mise en production souhaitée dans les 6 à 8 mois suivant l'attribution.

11.CONTACTS

Pour toute demande d'informations complémentaires, nous vous prions de vous adresser à :

- **Aspects informatiques :**
M. Alexandre Marchon
Chef de service Informatique
alexandre.marchon@prilly.ch
021 622 74 60
- **Aspects communicationnels :**
M. Dorian Clerc
Chargé de communication
dorian.clerc@prilly.ch
021 622 72 18